

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 avril 2023

VISANT À INTERDIRE LES VOLS EN JETS PRIVÉS - (N° 885)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par
Mme Blin et M. Bazin

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme toujours, les écologistes et les tenants de la décroissance privilégient l'interdiction au détriment des réalités écologiques : en 2019, les émissions de CO2 de jets privés représentaient en France 0,09% des émissions de CO2 françaises.

En outre, il n'y a aujourd'hui aucune harmonisation au niveau européen. Cette mesure franco-française pénaliserait donc une nouvelle fois notre seul pays.